

PROCES VERBAL

Nombre de membres

en exercice: 12

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 11 avril 2019, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: René DELATTRE, Marc BECQUIN, Jérôme CARON, Bruno DECOSTER, Claude DESACHY, Christian DUCROCQ, Emmanuel HAMON, Laurence CHAMPY, Joël HERBET

Représentés:

Excuses:

Absents: Djamila LEFEBVRE, Olivier STAELENS, Antoine VARLET

Secrétaire de séance: Bruno DECOSTER

1/11.04.2019 : Vote des taux d'imposition 2019

L'Assemblée communale, après avoir délibéré sur le taux applicable à chacune des taxes directes locales:

DECIDE DE RETENIR LES TAUX SUIVANTS POUR L'ANNEE 2019:

* Taux de taxe d'habitation: 9,75%

* Taux de taxe sur le foncier bâti: 12,01%

* Taux de taxe sur le foncier non bâti: 23,94%

* Taux de cotisation foncière des entreprises: non concerné car applicable par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

2/11.04.2019 : Vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions de dépenses et recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget primitif 2019.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 698720,99 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recettes à 1346770,93 €

Le Conseil municipal, après lecture des propositions figurant dans le projet de budget primitif 2019, et après en avoir délibéré, décide de l'adopter.

3/11.04.2019 : Subvention 2019 au Club des Aînés de Miraumont

Suite à la demande de Madame la Présidente du Club des Aînés de Miraumont en date du 08.04.2019, le Conseil municipal, après délibération, décide d'allouer au Club des Aînés de Miraumont, pour l'année 2019, une subvention de 500,00 €, à titre d'aide au fonctionnement de l'association. Les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2019 de la Commune.

Communications diverses

* La chasse aux oeufs aura lieu le samedi 20 avril 2019 à partir de 10 h 30, sur les trois sites habituels: la pisciculture, la Hérelle et l'ancien stade.

* La commune, en accord avec l'AFR de Miraumont, procède actuellement à l'élagage des haies et arbres qui bordent les chemins ruraux et communaux. Un seul endroit n'a pas pu être élagué, le propriétaire s'engageant à le faire lui-même dans les 15 jours qui viennent. Si cet engagement n'est pas respecté dans le délai imparti, la commune effectuera le travail. Le propriétaire a été averti.

* En liaison avec Monsieur Jérôme CARON, il est décidé de contacter les Ets CARNEL pour connaître leurs conditions pour réaliser le fleurissement de la commune.

* Avec le concours du Club des Aînés de Miraumont, un voyage, financé par la commune, aura lieu le samedi 22 juin 2019: la destination Bruges en Belgique.

* L'amicale des sapeurs pompiers de Miraumont sollicite une subvention pour l'aménagement de l'intérieur du Centre de première intervention. L'aide sera accordée au regard des devis qui seront à fournir par l'amicale.

* Des devis ont été fournis par l'enseigne CARREFOUR pour l'aménagement intérieur du commerce d'alimentation de proximité. Des explications complémentaires seront sollicitées avant toute commande.

* Monsieur la Maire fait part de son inquiétude quant au fonctionnement des services communaux:

- les services administratifs sont très perturbés du fait de la situation créée par les congés légaux mais très pénalisants de la secrétaire de mairie (congés maternité, puis congés normaux puis congé parental). La reprise se ferait en principe en septembre 2019.

La secrétaire de mairie remplaçante, recrutée à partir des propositions faites par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale, a pris plusieurs congés notamment en raison de son état de santé.

De ce fait Monsieur le Maire indique qu'il assure de son mieux ces services administratifs désertés légalement, mais on peut se poser la question sur l'envie des personnes à vouloir assurer un service dédié à leurs concitoyens qui assurent leurs salaires.

Ce remplacement assuré partiellement a un coût pour la commune, environ 1300,00 € par mois, depuis le 1er décembre 2018. Nous ne pourrions pas continuer à payer ce service jusqu'en septembre 2019.

- Nous avons également quelques soucis avec un agent communal en charge de l'entretien des bâtiments communaux et notamment en ce qui concerne le nettoyage des locaux de la maison médicale.

Un entretien récent avec toutes les parties concernées a été brutalement interrompu par le départ bruyant de l'agent concerné. Un courrier lui a été envoyé en recommandé avec AR pour lui signifier les griefs qui lui sont faits. Cette attitude est inadmissible elle engendrera des sanctions exemplaires.

* Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 01.04.2019 qui s'est déroulée à la Communauté de Communes en lien avec les problèmes d'inondation et coulées de boue qui sont de la compétence de la Com. de Com.. Le dossier avance mais pas assez vite à notre goût. Une nouvelle réunion est programmée le 04.06.2019.

Pour la partie communale, Monsieur le Maire souhaite que les choses se fassent plus rapidement. Pour ce faire, des crédits conséquents ont été inscrits au budget primitif 2019. Nous espérons que notre désir d'aller vite ne sera pas freiné par les administrations en charge du dossier.

EMARGEMENTS

DELATTRE René Maire		DUCROCQ Christian Conseiller	
VARLET Antoine Conseiller	absent	HAMON Emmanuel Conseiller	
BECQUIN Marc Adjoint		DESACHY Claude Conseiller	
HERBET Joël Adjoint		STAELENS Olivier Conseiller	Absent
CARON Jérôme Conseiller		HAULTCOEUR épouse CHAMPY Laurence Conseillère	
DECOSTER Bruno Conseiller		LEFEBVRE née TIRION Djamila Conseillère	Absente